

Renards, corneilles, pies, perruches...

Vivre en ville avec eux



Près de 50 % de la surface de notre Région est occupée par des espaces verts. Une chance pour les citadins qui peuvent ainsi conserver une relation à la nature essentielle à leur bien-être. Une chance aussi pour la nature puisque la variété des milieux en ville permet à une faune bien diversifiée de s'y installer. Certains animaux sont bien accueillis par le public parce qu'ils paraissent plutôt "sympathiques", d'autres réveillent des peurs ancestrales... Tous peuvent aussi représenter une richesse du point de vue biologique.

Ainsi le renard, au départ un animal plutôt farouche, sort-il du bois, en l'occurrence la Forêt de Soignes, pour se retrouver, depuis quelques années, dans les parcs publics et même les jardins privés.

Pour cette espèce en particulier, mais aussi pour tant d'autres, cela ne va pas sans poser une série de questions, surtout quand ces populations animales se développent de manière importante et parfois gênante pour l'homme. Comment partager la ville avec eux ? Que faire de tous ces pigeons qui dégradent monuments et façades ? Qu'en est-il des pies et des corneilles ? Comment limiter le nourrissage qui favorise des épidémies mortelles d'animaux aquatiques et encourage les rats à se promener en plein jour dans les parcs ? Que penser des tortues aquatiques de Floride abandonnées par leur propriétaire, des perruches, ou des ouettes du Nil qui survivent dans notre environnement urbain ? Quel risque pour notre faune indigène ?

Le rôle des pouvoirs publics est de gérer au mieux toutes ces situations et d'y apporter la réponse la plus adéquate et la plus durable possible. Des solutions toutes faites n'existent pas et sont parfois complexes à trouver. Il faut également souligner l'importance de la responsabilité des citoyens et des conséquences de certains de leurs comportements.

Cette responsabilité est engagée quelles que soient les espèces animales. Celles qui se sont adaptées au milieu urbain profitent des zones vertes qui colorent notre ville mais aussi de nos poubelles. D'autres deviennent envahissantes et finissent par poser des problèmes sanitaires directement liés au comportement de certains citadins qui les nourrissent. D'autres, enfin, ont été importées d'ailleurs et/ou abandonnées par leurs propriétaires et survivent dans notre environnement urbain.

Toutes ces questions, toutes ces inquiétudes doivent être prises en compte. Cette brochure tente d'y répondre de manière claire, en montrant ce qui est mis en œuvre par les pouvoirs publics et aussi ce que vous pouvez faire vous-même.

Conception, rédaction et traduction : Texto. SNC
 Conception graphique et production : De Visu Digital Document Design
 Comité de relecture : M. Desager, A. Dohly, M. Gryseels, J.-C. Prignon, B. Van der Wijden.
 © Photos : Cover : Wildlife Pictures (Shattil-Rozinski/OSF, G. Verhaegen, M. Van Craen), IRScNB (T. Hubin). Intérieur : X. Claes, F. Hidvegi, MRBC (M. Van Hulst), IBGE-BIM (M. Gryseels, N. Nizette, R. Trappeniers),

IRScNB (T. Hubin, D. Vangeluwe). Nous remercions l'Institut Royal des Sciences Naturelles d'avoir prêté gracieusement ses photos.

Éditeurs responsables : Jean-Pierre Hannequart & Eric Schamp
 Gulledele 100 – 1200 Bruxelles

Dépôt légal : D/5762/2001/19

♻️ Imprimé à l'encre végétale sur papier recyclé

Équilibre écologique

La loi du plus fort ou la loi de celui qui s'adapte le mieux ?

Extermination

Pourquoi ne pas tuer tous ces indésirables ?

Renards

Les renards augmentent-ils en ville ? Sont-ils dangereux ? Comment protéger nos poubelles ?

Corneilles

Les corneilles menacent-elles les petits oiseaux ?

Pies

Canards

Beaucoup de canards meurent chaque été. Pourquoi ?

Rats

Les rats pullulent-ils ?

Nourrissage

Pourquoi le nourrissage peut-il poser problème ?

Santé

Risque-t-on des épidémies ?

Botulisme

Qu'est-ce que c'est ?

Animaux exotiques

Abandonnés dans la nature, que deviennent-ils ?

Perruches

Des envahisseurs ou une nouvelle diversité biologique ?

Tortues

Alerte aux tortues carnivores !

Oies

Ces oies venues du Nil

Grenouilles

Plus une seule grenouille verte à Bruxelles ?

Introduction

page 4

Citadins nouveaux venus

page 6

Réduire les risques de santé publique

page 12

Exotiques et pourtant (de) chez nous

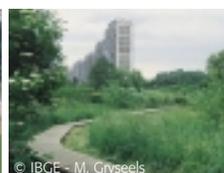
page 15



© IBGE



© IBGE



© IBGE - M. Gryseels

En écologie, les équilibres varient

Certaines années, les hêtres de la Forêt de Soignes produisent quantité de graines : les faines. Ces automnes-là, les promeneurs de la forêt s'habituent à leur crissement sous les pieds. Elles font le régal des campagnols et autres petits rongeurs qui s'en nourrissent. Gavés de nourriture, ils affrontent mieux l'hiver et, au printemps suivant, prolifèrent. Une explosion de population qui est vite repérée par les hiboux moyens-ducs qui s'empressent de s'installer en Forêt de Soignes. Bien grasses, leurs nichées à leur tour se portent bien. Bien souvent, l'aubaine ne dure qu'un temps et l'année suivante est moins riche en faines. Automatiquement, les petits rongeurs se font plus rares : leurs jeunes survivent mal et l'hiver devient une épreuve pour les survivants. Ne trouvant plus assez de nourriture, les hiboux s'affaiblissent ou s'en vont trouver leur bonheur ailleurs. Les proies diminuant, l'équilibre prédateurs-proies doit se réajuster.

Ainsi, en écologie, on ne parle pas de déséquilibres mais plutôt d'équilibres qui se modifient et s'ajustent en permanence. Dans un même milieu, les espèces interagissent entre elles et leurs populations s'équilibrent l'une par rapport à l'autre. Si les proies deviennent moins nombreuses, les populations de prédateurs diminuent en proportion.

S'ils n'arrivent pas à diversifier leur menu, leur population régressera automatiquement : soit par affaiblissement et décès précoce, soit par baisse de la natalité, soit par émigration (en allant voir ailleurs), soit par un mélange des trois.

Protection totale à Bruxelles

Toute forme de chasse, de capture, de détention ou de perturbation de la faune sauvage est interdite sur le territoire régional. Cette mesure concerne toutes les espèces de mammifères, oiseaux, batraciens et reptiles, ainsi que les nids et œufs. "Ordonnance relative à la conservation de la faune sauvage et à la chasse", 29 août 1991.

Certains animaux semblent de plus en plus nombreux en ville. N'y en a-t-il pas trop ?

Pour une espèce sauvage, le terme "trop" n'a pas de sens. Du moins d'un point de vue scientifique. En effet, pour dire qu'une population est "trop" nombreuse, il faut la comparer à une population "normale". Or, les écologues ne peuvent décrire ce que serait une population "normale" ou "anormale". Une population est en effet en étroite dépendance avec son milieu de vie. Ainsi par exemple, si le nombre de renards augmente, cela peut être dû au fait que leur milieu de vie est devenu plus propice pour les accueillir : une nourriture plus abondante ou de meilleure qualité ; des conditions de vie plus clémentes ; ... Une autre explication peut aussi être que les renards sont devenus plus habiles pour exploiter les ressources offertes par leur milieu.

"Trop" ou "pas assez" de telle ou telle espèce, il faut aller un pas plus loin, s'interroger sur l'animal en question, ses habitudes et l'attractivité du milieu dans lequel il vit.

Si certains animaux sont indésirables, pourquoi ne les tue-t-on pas ?

Notamment, parce que dans le cas d'espèces très adaptables, comme c'est souvent le cas, c'est impossible ! Imaginons qu'en une année on parvienne à tuer la moitié des renards de Bruxelles. Quelle aubaine pour les survivants : davantage de nourriture disponible, davantage de territoires vacants ! Devant pareille abondance, les portées de renards seront plus



© MRBC, Van Hulst

Foulque Macroule

nombreuses et pourront compter jusqu'à 8 jeunes. Plus costauds qu'en période moins propice, ils seront plus nombreux à survivre. Arrivés à l'âge adulte, tout comme les jeunes venus d'autres zones, ils auront tôt fait de s'installer dans les territoires vidés de leurs occupants. En peu de temps, la population de renards de Bruxelles aura ainsi retrouvé ses effectifs. Tenter d'éradiquer une espèce aussi dynamique et adaptable ne sert décidément à rien.

Cette situation a été vécue au Royaume-Uni par le pigeon ramier. Entre 1953 et 1960, cette espèce a été intensément chassée, avec des subsides de l'État. Plus de 2 millions de pigeons furent tués chaque année... sans provoquer la moindre baisse de la population de pigeons ! Ce résultat, a priori étonnant, s'explique par la grande fécondité de l'espèce. Des jeunes qui, normalement ne passent pas l'hiver par manque de nourriture, ont trouvé leur subsistance puisque la chasse leur "fait de la place" en diminuant la compétition alimentaire entre individus.

Ce résultat n'est pas nécessairement applicable à d'autres espèces. Le pigeon migrateur, par exemple, espèce moins féconde, a été totalement éliminé par une chasse intensive. Dans la Région de Bruxelles-Capitale, de telles situations ne se posent pas puisque la chasse est totalement interdite.



Connaissances



Informations pratiques



Actions des pouvoirs publics

© IBGE



© IRScNB - T. Hubin



© IBGE

Merle



© IRScNB - T. Hubin

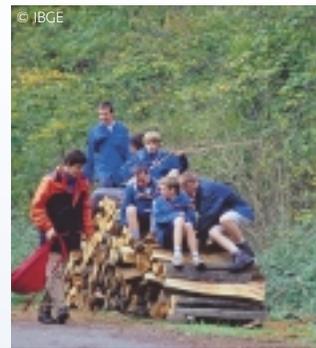
Le merle noir est un oiseau familier de nos jardins. Pourtant, il y a à peine cent ans, il était exclusivement forestier... Comme d'autres, il s'est adapté à la ville et à ses délices : nourriture aisément accessible, refuges en suffisance, pas de chasse... Une aubaine ! Les scientifiques qualifient d'ailleurs ces espèces de généralistes. On les dit aussi opportunistes car, peu exigeantes, elles tirent profit de tout ce qui est bon à prendre dans l'écosystème urbain dont elles font maintenant partie. Ces animaux enrichissent en quelque sorte notre paysage citadin, même si cela ne va pas sans poser, parfois, des problèmes de cohabitation avec l'homme. Aujourd'hui, c'est au tour des renards, des pies et des corneilles de s'installer en ville.

Y a-t-il de plus en plus de renards en ville ?

De plus en plus ? Les observations scientifiques ne permettent pas de l'affirmer. Ce qui est certain par contre, c'est que l'on en voit de plus en plus. Grâce à leur adaptabilité, les renards sont en passe de devenir des animaux citadins. Ils adoptent des comportements nouveaux : ils sont moins farouches et se montrent alors qu'il fait encore clair. Ils osent de plus en plus s'approcher des habitations, fouiner dans les poubelles, vider les gamelles des chats et même installer leur terrier au cœur des parcs et jardins, voire dans les caves de maisons. Ils ne se limitent plus à la périphérie verte de la ville. Empruntant les talus de chemin de fer, ils pénètrent de plus en plus loin dans la ville. Certains se sont ainsi retrouvés à la Gare Léopold. D'autres ont même été observés près de la Cité administrative de Bruxelles.



© IBGE



© IBGE



Deux précautions valent mieux qu'aucune

Pour éviter tout risque d'échinococcose, une maladie transmise par le renard (via les excréments du renard, pour être précis) et pour le moment absente de la région bruxelloise, un conseil : éviter de cueillir les champignons et les fruits qui se trouvent à moins de 60 cm du sol, c'est-à-dire à hauteur de renard.

Mes enfants sont-ils en danger ? N'y a-t-il pas un risque de rage ou d'autre maladie ?

Même s'il s'agit d'une crainte souvent exprimée, bébés, enfants et humains ne craignent rien. Les renards n'agressent pas l'homme, aucun risque de ce côté.

Quant à la rage, elle n'est plus présente en Belgique depuis plus de 3 ans, résultat des campagnes de vaccinations entamées dès 1989 en Wallonie. Depuis 2001, la Belgique peut d'ailleurs être reconnue indemne de rage selon les critères définis par l'Organisation Mondiale de la Santé. Actuellement, les derniers foyers de rage en Europe occidentale se trouvent en Allemagne, à plusieurs centaines de kilomètres de nos frontières.

Une autre maladie liée au renard, l'échinococcose, a été détectée pour la première fois en Belgique en 1991. Le parasite responsable de cette infection ainsi que la proportion de renards porteurs sont suivis de près par les milieux concernés. Actuellement, on retrouve ce parasite surtout au sud du sillon Sambre et Meuse et rien ne permet de penser que sa présence s'amplifie. Nous constatons peut-être aujourd'hui une situation qui a toujours existé.



© IBGE



© IBGE



Que faire si un terrier de renard est gênant pour un bien public ou privé ?

Les terriers bruxellois actuellement connus se situent en des endroits peu fréquentés. La situation est suivie de près par l'IBGE qui peut, si cela est nécessaire, proposer des mesures simples d'aménagement qui rendent le site moins "accueillant" pour l'habitant du terrier.

Terrier de renard



© IBGE - R. Trappeniers

Renard

Un renard peut-il blesser mon chat ?



Un renard qui traverse le territoire d'un chat est très clairement en position désavantageuse. Il ne peut pas prendre le risque de blessures ou de dépenses d'énergie importantes et fuira devant le maître des lieux. Pas de soucis à se faire pour les minous. Par contre, en matière de nourriture, chats et renards apprécient certains plats identiques : petits rongeurs, gamelles de nourriture déposées dans les terrains vagues ou les jardins, déchets dans les poubelles, ... Il n'est pas prouvé que le renard exploite mieux que le chat ces ressources mais, si c'était le cas, cela pourrait contribuer à limiter les chats errants qui, faut-il le rappeler, causent bien plus de problèmes de propreté, de santé publique, de prédation et de détérioration des biens que les renards.



Poulailler de haute sécurité

Poules et renards ne font pas bon ménage. Le plus efficace est de rentrer la volaille chaque soir dans un cabanon fermé. Les renards attaquent généralement la nuit. Pour parfaire le dispositif, notamment contre les éventuels assauts diurnes de chiens, d'autres mesures élémentaires de prudence s'imposent :

- grillage solide et à mailles de 3-4 cm ;
- cabanon à poules à 30 cm du sol pour éviter que les rats et les souris n'y trouvent refuge ;
- le fil doit toujours être fixé du côté extérieur des piquets pour éviter que les prédateurs n'y grimpent ;
- le sommet (40 cm) du fil de clôture est plié vers l'extérieur selon un angle de 30° ;
- autour de la clôture, du fil ou des dalles sont placées sur le sol, sur une bande de 40 cm, pour éviter que les prédateurs ne puissent creuser le sol.



© IBGE - R. Trappeniers

De nombreux renards se font écraser sur nos routes

Des aménagements simples permettent de réduire ce risque. Les renards ne traversent pas n'importe où, ni n'importe quand. La plupart des accidents se produisent en des endroits bien connus, la nuit, essentiellement à la fin de l'été quand les jeunes, peu expérimentés, explorent leur environnement et se dispersent. Certains aménagements le long de ces routes (répulsifs à odeur, miroir, ponts, etc.) peuvent les induire à ne pas traverser ou à traverser aux endroits sans danger.



Connaissez-vous des terriers de renard à Bruxelles ?

Dans le cadre d'une étude sur le renard roux en Région de Bruxelles-Capitale, l'Institut Pasteur de Bruxelles souhaite avoir connaissance de la localisation de terriers à Bruxelles. L'objectif est de tenter de déterminer la densité de la population du renard dans ces zones. Si vous rencontrez un terrier de renard (vide ou occupé) dans ces endroits, nous vous serions reconnaissant de nous contacter :
Dr Vét. Bernard Brochier tél. 02 373 32 56 ;
fax 02 373 32 86 ; email bbrochier@pasteur.be



© IBGE - R. Trappeniers



Goupils suivis

Depuis 2001, l'IBGE a chargé l'Institut Pasteur de Bruxelles (l'Institut qui étudie la rage et fabrique le vaccin) d'une mission de suivi des populations de renards à Bruxelles. La peur de la rage, bien que disparue, reste en effet très fréquemment relayée auprès des décideurs publics. Un des objectifs de cette étude est de déterminer leur nombre et de suivre leurs éventuels déplacements. Les terriers sont observés attentivement par les chercheurs dans deux zones témoins : à Woluwe-Saint-Pierre et à Uccle. Les renardeaux nés au printemps 2001 ont été capturés, marqués à l'aide d'une boucle dans l'oreille et relâchés. Lors de recaptures éventuelles on pourra estimer l'amplitude de leurs déplacements. Les individus retrouvés morts sur le territoire de la Région sont tous autopsiés. Outre le dépistage systématique de la rage, les chercheurs s'intéressent particulièrement au contenu de leur estomac. Une première analyse montrent que les déchets ménagers représentent plus d'un quart du régime alimentaire.

© IBGE



© IBGE - M. Gryseels



© IBGE - R. Trappeniers

Poubelles protégées

Par leur installation en ville, les renards, mais aussi les corneilles, ont appris à tirer parti des poubelles. Toutefois, la plupart des sacs éventrés doivent être attribués aux chats, errants ou non. Pour éviter ces désagréments, il convient, à domicile, de stocker ses sacs poubelles dans un contenant en "dur", bien fermé, et de ne les placer sur la voirie que le plus tard possible par rapport à l'heure du ramassage et, s'il y a moyen, en hauteur (sur un muret par exemple).



© Franck Hidvegi

Les pies et les corneilles prolifèrent-elles vraiment ?

Depuis 1992, tout comme une partie de la faune et de la flore à Bruxelles, ces espèces sont suivies d'année en année par des scientifiques. Des centaines de points d'échantillonnage ont été analysés. Jusqu'à présent, les conclusions sont formelles : ces deux espèces de corvidés sont stables en ville et diminuent en forêt.

Ces oiseaux menacent-ils les nichées d'autres espèces ?

Pendant une très courte période de la saison de nidification, il arrive aux pies et corneilles de nourrir leurs propres jeunes d'œufs ou d'oisillons prélevés dans les nids d'autres espèces d'oiseaux. Du moins, quand elles parviennent à en capturer ! Les nids de bon nombre de ces petits oiseaux leur sont souvent inaccessibles : les moineaux sont par exemple bien à l'abri dans leurs cavités et beaucoup de mésanges au fond d'un nichoir. Et même si les corvidés réussissent à leur dérober leur progéniture, la plupart de ces espèces de petits oiseaux ont plusieurs nichées constituées de nombreux jeunes au cours d'une même saison de nidification. Les pillages des pies et corneilles n'ont donc aucune influence sur les populations de ces petits oiseaux.

Les corneilles arracheuses de mousse et d'herbe

Les corneilles ont parfois la fâcheuse habitude d'arracher de manière assez systématique la mousse qui pousse entre les herbes de certaines pelouses. Leur objectif est de débusquer les vers qui s'y cachent. Les jardiniers ne voient pas d'un très bon œil leurs pelouses se dégarir et la terre y apparaître.

Corneille

La corneille noire tachée de blanc

Il est parfois difficile de se nourrir sagement en ville. Pour les corneilles aussi ! Gavées de pain et de détritrus de toutes sortes, elles ne bénéficient pas d'un régime très sain...
Signe visible de ces carences alimentaires : la décoloration de certaines de leurs plumes qui de noires deviennent blanches.



© IBGE - R. Trappeniers

Oiseaux de malheur !

S'il est des animaux sacrés, il est aussi des animaux maudits. Tout de noir vêtus, rappelant le diable et ses mauvais sortilèges, les corbeaux et corneilles en étaient. Ce sont pourtant des oiseaux fameusement intelligents et dotés d'une mémoire remarquable.
À moins que cela ne soit justement ces traits de génie que l'homme leur a longtemps reprochés. Quand ils ne sont pas liés à leur nid et à leur territoire, ils se rassemblent parfois pour se nourrir en grandes bandes mélangées de corbeaux, corneilles, choucas et pies ou pour passer la nuit en dortoir, perchés au sein de quelques arbres proches.
À la nuit tombante, il leur arrive alors, à plusieurs reprises, de descendre tous au sol quelques instants.

Pies et corneilles jouent un rôle de fossoyeurs

Dans les espaces verts ainsi que le long des routes, ces oiseaux éliminent les restes des animaux morts. Ils jouent un rôle de charognard très utile pour l'équilibre écologique de la ville. Cela contribue à éviter les épidémies, à garder une certaine propreté et à limiter ainsi le nombre de rats d'égouts.



© Franck Hidvegi

Couples de pies

Les pies bavardes construisent leurs nids dans les arbres hauts. Recouverts d'une coupole de branchages, ces nids ont un aspect sphérique. Lors de la saison de nidification, elles vivent en couple ; chacun chez soi, dans un territoire ardemment défendu. Avant la ponte des œufs, on peut souvent observer le mâle qui suit, pas à pas, sa femelle, surveillant d'éventuelles avances d'autres prétendants.

Pie et son nid



© IRScNB - T. Hubin



© IRScNB - T. Hubin



© IBGE



© Franck Hidvegi

Rat musqué



Dératisation

Des campagnes de dératisation sont régulièrement organisées par les pouvoirs publics, notamment les communes, dans les lieux publics où les rats sont trop nombreux. Ces actions ont cependant des résultats limités. Il est bien plus efficace de supprimer le nourrissage de ces animaux et d'informer le public dans ce sens.



Le rat musqué

Cette espèce exotique, qui n'appartient pas à la famille des rats, est originaire d'Amérique du Nord. Introduite en Europe pour sa fourrure, elle s'est échappée des élevages et survit à l'état sauvage dans nos régions. Plus grand que le rat, cet animal vit dans les zones humides. Il plonge et nage très bien. Il est presque exclusivement herbivore, alors que le rat est omnivore. Cette espèce ne pose pas de problème à Bruxelles car ses effectifs sont très limités.

Les rats d'égout

Au Moyen Age, c'est le rat noir qui a été responsable de la propagation fulgurante de la grande peste. Depuis quelques dizaines d'années, il a disparu de Bruxelles, détrôné par le rat d'égout encore appelé surmulot. Celui-ci vit dans les kilomètres de tuyaux qui courent sous la ville.

les canards, la prolifération de rats, etc. La prévention consiste donc à modifier, ou en tout cas aménager, certains comportements des habitants et des promeneurs. Il y va de leur santé mais aussi de celle des animaux et du milieu en général.

Les rats ne sont-ils pas porteurs de maladies ?

Une seule espèce de rat est présente à Bruxelles, le rat surmulot. Il peut être porteur de maladies graves comme l'hantavirose (une fièvre hémorragique) ou la leptospirose (une sorte de jaunisse).

Le rat surmulot ne vit que dans les milieux humides et les égouts, le risque de contact avec l'homme est très réduit. De plus, les rats ne quittent normalement leur milieu que s'ils sont en surnombre, ce qui n'est pas le cas à Bruxelles. Pourtant, en certains endroits, ils s'aventurent au-delà, profitant de la présence de déchets, d'aliments déposés par les citoyens à l'intention des animaux sauvages ou errants, et du pain ou des graines jetés aux oiseaux.

Partager la ville avec toute une faune urbaine ne va pas sans créer des problèmes de propreté, d'hygiène, voire de santé publique. En effet, certaines espèces animales vivant à nos côtés, dans ou sur nos maisons ou ouvrages d'art, sous nos rues, dans nos jardins ou dans les espaces verts publics peuvent occasionner des déprédations du bâti ou être porteuses de maladies parfois transmissibles à l'homme. Les rats, les pigeons et les canards sont particulièrement concernés. À l'origine, une même cause : le nourrissage par l'homme.

Prévention

Pour les espèces concernées, un seul mot d'ordre : prévention. Les pouvoirs publics prennent un certain nombre de mesures, mais les citoyens ont également leur partition à jouer. En particulier lorsque l'origine des problèmes réside dans certains comportements humains.

Le nourrissage, souvent excessif, des animaux, même s'il s'agit d'une bonne intention au départ, entraîne une série de conséquences néfastes que le public n'imagine pas nécessairement. Le pain qui fermente dans l'eau peut provoquer l'empoisonnement des étangs, la mort des poissons, des maladies pour



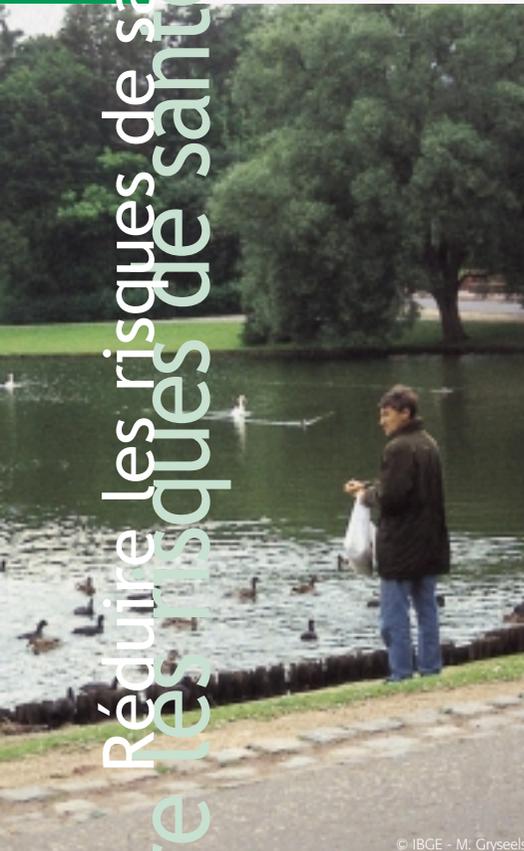
Je trouve un animal malade, que faire ?

Tout d'abord, il faut éviter de le toucher sans gants. Un animal sauvage, même blessé, garde son instinct de défense. Une morsure ou un coup de bec peuvent dégénérer en plaie infectée. Des centres spécialisés sont chargés de tenter de remettre sur pied les animaux trouvés malades ou blessés.



Alimentation contrôlée

Les jardiniers et les gardiens ont été formés pour expliquer au public l'importance de limiter le nourrissage des animaux. Des panneaux pédagogiques complètent l'information des promeneurs. À titre d'essai, une table de nourrissage surélevée est installée au parc Sobieski.



© IBGE - M. Gryseels



© X. Claes



© IBGE



Comment bien nourrir les canards ?

Durant les mois d'été, pour éviter tout risque de botulisme, il est primordial de ne jeter aucune nourriture dans les étangs ou à leurs abords. En dehors de cette période, faites durer votre plaisir d'offrir une ou deux tranches de pain maximum, coupées en plus petits morceaux distribués sur le sol. Ce faisant vous contribuez aussi à limiter les populations de rats et tous les problèmes sanitaires qui y sont liés.

Du pain aux canards ?

Qui ne s'est pas amusé à jeter du pain aux canards ? Pour les enfants, pour les personnes isolées, c'est souvent un moment privilégié de contact avec la nature et les animaux. Mais la médaille a un revers. Trop abondante, toute cette nourriture finit par fermenter dans l'eau et altérer sa qualité. À tel point que, par moments ou par endroits, la survie des poissons et des oiseaux d'eau s'en trouve menacée. Chaque année, lors de chaudes journées d'été, le même problème menace : les poissons flottent à la surface, le ventre en l'air, asphyxiés par le manque d'oxygène et sur les berges, les oies, colverts, foulques ou autres canards se retrouvent échoués par dizaines. Souffrant de botulisme, ils meurent peu à peu, paralysés.

Des pigeons trop nombreux

En ville, profitant de toute forme de nourrissage, les pigeons se multiplient... comme des lapins. En surnombre, ils causent d'importants dommages. Leurs fientes sont un véritable fléau pour les bâtiments et les monuments qu'elles minent. Dans certaines communes, les terrasses des immeubles tours doivent être protégées par des filets ou carrément vitrées. Ces aménagements mettent les chauves-souris en danger, mais des solutions alternatives et adaptées existent.



Qu'est-ce que le botulisme ?

C'est une intoxication alimentaire causée par une bactérie. Par beau temps, lorsque la température de l'eau des étangs augmente et que l'oxygène s'y raréfie, cette bactérie produit une toxine qui entraîne la mort par paralysie. La maladie se propage entre autres par l'intermédiaire de la nourriture contaminée par cette toxine. Le pain et les autres matières organiques jetés aux canards et aux poissons fermentent dans l'eau : cela favorise d'autant plus le développement de la bactérie et donc la contamination des aliments. Les chiens, voire les humains, ne sont pas à l'abri non plus et doivent se garder d'ingérer ces aliments toxiques.

Exotiques et, pourtant (de) chez nous

Des perruches d'un vert intense sous nos ciels plombés... Des canards aux couleurs venues d'ailleurs... Bon nombre d'animaux exotiques vivent à l'état sauvage à Bruxelles. La plupart proviennent d'individus qui se sont échappés de captivité, qui ont été introduits accidentellement par l'homme ou dont on s'est débarrassé dans un terrain vague ou une pièce d'eau. Certains d'entre eux parviennent à se maintenir, voire à se reproduire, sous nos latitudes pourtant souvent fraîches pour eux. Certaines de ces espèces n'ont aucun impact sur la faune locale et enrichissent, d'une certaine manière, l'écosystème urbain. D'autres toutefois, par leur comportement agressif ou leur mode de vie, entrent clairement en compétition avec les espèces de chez nous. Quoi qu'il en soit, ces espèces méritent un suivi particulier, par mesure de précaution, et, le cas échéant, des aménagements adaptés, pour limiter leur impact négatif.

Faut-il accueillir ces exotiques ?

L'arrivée à Bruxelles des espèces exotiques est assez récente. Avant les années 1970, on ne comptait qu'un seul exemple, le cygne tuberculé introduit depuis le 16^e siècle. En 1973, arrive l'ouette d'Égypte, suivie du canard mandarin en 1989 et de l'oie de Magellan en 1991. Comme pour d'autres espèces, tenter d'exterminer leur population déjà bien installée relève de la vaine utopie. Autant alors apprendre à vivre avec eux et essayer de les intégrer harmonieusement tout en préservant la biodiversité indigène. Par ailleurs, il faut bien sûr éviter d'introduire de nouvelles espèces exotiques.



© Franck Hidvegi

Canard Mandarin

Ouette d'Égypte



© IFSaNB - D. Vangeluwe



Politiques coordonnées

Face à ces espèces exotiques qui ne connaissent pas de frontières administratives, les 3 Régions du pays doivent mettre en place des politiques coordonnées. Des contacts sont actuellement en cours. Si les problèmes et les nuisances rencontrés ne sont pas toujours identiques, il est surtout important d'adopter une attitude prudente et d'appliquer le principe de précaution.



© IBGE - M. Gryseels



© IBGE - M. Gryseels



© Franck Hidvegi

© IBGE



© IRScNB - D. Vangeluwe

Bernaches du Canada

Louette d'Égypte, la bruxelloise

Depuis quelques années, les pièces d'eau de la capitale accueillent quelques dizaines d'oies du Nil, appelées aussi ouettes d'Égypte. Le nombre de couples qui nichent à Bruxelles, une quarantaine, est stable. On observe généralement un à deux couples nicheurs par pièce d'eau, pas plus, car ce sont des oiseaux très territoriaux.

Il est fort probable que ces oiseaux entrent en compétition avec d'autres espèces d'oiseaux d'eau. En effet, par leur comportement agressif, les ouettes monopolisent une part non négligeable de l'alimentation distribuée par les promeneurs. Mais cela ne permet pas d'affirmer qu'elles blessent voire tuent d'autres oiseaux d'eau. Jusqu'à présent d'ailleurs, les suivis des scientifiques montrent que les populations d'oiseaux d'eau indigènes se maintiennent d'année en année, sans incidence due à la présence de l'intruse.

Une nuisance bien réelle est l'envahissement par les ouettes de certaines pelouses à la période de la mue. Alors incapables de voler, les oiseaux stagnent, piétinent la pelouse, la broutent à ras et la couvrent de fientes. Résultats : les pelouses s'abîment, les sols s'érodent, les chemins s'encroûtent de déjections, les berges des étangs

sont boueuses, sales et nues, ... Seule solution : rendre le milieu moins attractif pour les ouettes ! Maintenir des zones non tondues, planter davantage de buissons, réduire le nourrissage, telles sont quelques pistes.



© IRScNB - D. Vangeluwe

Oies de Magellan (mâle et femelles)

Tortue de Floride

Grenouille rieuse

Ecureuil de Corée



© IBGE - M. Gryseels



© IBGE - M. Gryseels



© X. Claes

63 Animal exotique ? Non merci !

Les nuisances liées à des espèces exotiques retournées à l'état sauvage arrivent généralement de manière soudaine. Une espèce qui ne pose pas de problème pendant des années peut tout à coup montrer un comportement plus agressif et menacer la faune de chez nous. Une seule règle s'impose alors : ne jamais importer et encore moins relâcher d'animal exotique dans la nature.

Ces bruyantes perruches, quel risque pour nos oiseaux ?

Comme dans d'autres villes européennes, Bruxelles abrite depuis quelques années des colonies de perruches. On dénombre trois espèces, dont deux sont installées depuis une vingtaine d'années : la perruche à collier et la perriche jeune-veuve. La dernière arrivée est la perruche alexandre.

L'arrivée de la première serait due au lâcher d'une quarantaine d'individus lors de la fermeture, en 1974, d'un parc animalier proche. Apparemment peu dépayées, elles ont niché tout de suite. Aujourd'hui, elles seraient au moins 4500. Comme elles confectionnent leurs nids dans des cavités, certains ont craint qu'elles ne gênent nos propres espèces qui, comme le pic vert, le pic épeiche et les chauves-souris, ont cette même habitude. Une étude est actuellement en cours pour évaluer leur influence. Moins nombreuses, les perriches jeunes-veuves restent relativement confinées autour du lieu de leur lâcher. Leur survie serait dépendante du nourrissage artificiel. Par contre, les perruches alexandre, plus robustes que leurs cousines, sont suivies de près.



© R. Verlinde

Chauve-souris arboricole

D'où viennent tous ces canards bariolés ?

Certains, comme le canard mandarin, ont été introduits pour rehausser de leurs couleurs l'ornement de certains parcs et jardins. Discret et en nombre restreint, ce canard ne constitue pas une menace particulière. D'autres espèces, comme la bernache du Canada ou le canard carolin sont déjà bien présents ailleurs en Belgique et nicheront probablement un jour à Bruxelles.

63 Une journée de perruche à collier

Au sein de la Région bruxelloise, les perruches à collier se déplacent tous les jours. Elles quittent chaque matin leur dortoir à Evere pour passer leur journée au bois de Laerbeek par exemple. Cette colonie est en constante augmentation et l'on constate que l'unique site de dortoir est maintenant arrivé à saturation.



© IRScNB - D. Vangeluwe

De petites tortues si mignonnes...

Importées de Floride et vendues comme animal de compagnie, ces petites tortues d'eau, vertes à joues orange, sont depuis 1997 interdites de commercialisation. On en retrouve maintenant dans certaines zones humides de Bruxelles, relâchées par des propriétaires peu scrupuleux. Peu acclimatées à nos frimas, elles ne s'y reproduisent pas. Les jeunes de moins de cinq ans sont carnivores et se nourrissent des invertébrés et des têtards. Les adultes sont davantage végétariens et s'alimentent de la flore aquatique. Dans les sites semi-naturels, comme le Rouge-Cloître, l'influence et la prédation sur la faune et la flore sont réelles et un problème pourrait se poser si leur nombre augmentait. D'autres variétés exotiques de tortues sont toujours commercialisées et posent le même problème : lâchées dans la nature elles pourraient perturber un équilibre déjà précaire dans les zones aquatiques.

Grenouilles vertes et rieuses vice-versa

Notre grenouille verte indigène a disparu de la Région bruxelloise. Par contre, en une dizaine d'endroits, on observe maintenant quelques grenouilles rieuses exotiques, également de couleur verte mais plus grosses. Leur impact sur le milieu est difficile à évaluer, mais on a constaté qu'elles se croisent parfois avec d'autres variétés. La grenouille-taureau, présente dans les autres régions, est par contre clairement considérée comme une variété à l'influence néfaste sur les espèces indigènes.



© IRScNB - D. Vangeluwe



© IBGE

Tous ces animaux, renards, pies, corneilles, perruches ou d'autres espèces encore, font aujourd'hui partie de notre paysage urbain, qu'on le veuille ou non. Certaines espèces apportent un "plus" en termes de biodiversité et le citoyen profite ainsi de cette nouvelle relation à l'animal, même si certaines espèces semblent moins "sympathiques".

D'autres espèces posent des problèmes plus délicats de cohabitation. Certains comportements de l'homme, comme le nourrissage, en sont parfois clairement la cause. À ce niveau, il importe que chacun agisse de manière responsable et citoyenne en adaptant ses comportements tant vis-à-vis de la faune sauvage que par rapport aux animaux de compagnie.

Pour le gestionnaire public qui se place dans une perspective de "ville durable", l'action est souvent inspirée par le principe de précaution. Dans les délicats équilibres écologiques urbains, le gestionnaire doit avoir une vision intégrée de sa politique. L'IBGE met ses actions en place dans le cadre du maillage vert et bleu, une stratégie d'intégration de la nature à la ville par le biais d'espaces verts et de cours d'eau. Cette stratégie en vue d'une ville plus verte est déjà payante dans bien des cas.

Mais dans certaines situations, les nuisances sont bien réelles et nécessitent une intervention des pouvoirs publics. L'IBGE tente chaque fois de répondre de la manière la plus efficace et la plus durable possible, s'appuyant sur un outil qu'il a mis en place pour suivre de manière régulière certaines populations animales.



Que faire des animaux de compagnie qui deviennent indésirables ?

En tout cas, ne jamais les relâcher dans la nature ! Chacun est responsable des animaux de compagnie qu'il a choisi d'avoir. Certains animaux peuvent présenter un danger pour les humains et/ou pour la faune bruxelloise. Des refuges bien organisés et encadrés accueillent gratuitement chiens, chats, oiseaux, tortues et même les animaux illégaux dont on ne peut ou ne veut plus s'occuper.

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux

Rue de Veeuweyde 43 - 1070 Bruxelles - 02 521 28 50

Types d'animaux : tous les animaux, indigènes ou exotiques (même serpents et araignées...) et non pas que les oiseaux.

D'autres organismes s'occupent de chiens ou de chats, vous en trouverez la liste dans les annuaires téléphoniques.

Pour tous renseignements complémentaires :
Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement,
l'administration de l'environnement pour la Région
de Bruxelles-Capitale
Service Info-environnement
Gulledelle 100, 1200 Bruxelles
Tél. : 02 775 75 75 – Fax : 02 775 76 11
E-mail : info@ibgebim.be
www.ibgebim.be